

# RAID CARNA JONZACAIS

## **Organisation :**

Dimanche 18 Septembre 2022, la Gaule Jonzacaïse organise la 9<sup>ème</sup> édition de son concours de pêche aux leurres.

Le **Raid Carna Jonzacaïse** se déroulera sur les bords de la Seugne, secteur de Jonzac (17500) et sur le plan d'eau d'Heurtebise

Compétition par équipe de deux sans tirages au sort

## **Déroulement du concours :**

- 08h00: Accueil des participants sur le parking, rue Henri Bertin, au croisement de l'avenue Gambetta.
- 08h30: Briefing
- 09h00: Début de la pêche
- 12h00: fin de la session pêche, apéritif, déjeuner. (repas chaud)
- 14h00: Reprise du concours
- 17h00: fin du concours
- 17h30: résultats et remise des lots.

## **Annulation du concours :**

Les Organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition au maximum le mercredi précédent le concours pour des raisons de sécurité, météorologiques ou inondations. Les inscriptions seront alors intégralement remboursées aux participants.

En cas de problème météorologiques de type orages, vents violents etc... pendant le concours, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Dans ce cas-là, aucun remboursement ne sera effectué aux participants. Un classement sera réalisé jusqu'à l'interruption du concours avec distribution des lots.

## **Participations et inscriptions:**

Les Bulletins d'inscriptions sont téléchargeables via le site de la Gaule Jonzacaïse ([www.lagaulejonzacaïse.fr](http://www.lagaulejonzacaïse.fr)) dans le menu : Animation 2022 – Raid Carna Jonzacaïse. Ils seront aussi disponible chez nos partenaires détaillants : l'Armurerie Jonzacaïse – Natura Pêche Saintes – Intersport Jonzac.

Le montant de la participation au concours est fixé à **25 euros** par participant. Le repas chaud du midi est compris dans l'inscription. Le règlement est à envoyer à l'ordre de :

**la Gaule Jonzacaïse - 18 rue des PIERRIERES – BP10128 – 17500 JONZAC**

Vous pouvez aussi vous inscrire et régler chez nos partenaires détaillants cités plus haut.

Le concours sera limité à 50 équipes

Les pêcheurs ne pourront participer qu'après réception du règlement d'inscription.

Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au Vendredi 17 Septembre.

Si un participant mineur souhaite s'inscrire, il devra présenter une autorisation parentale.

En cas de force majeure, s'il intervient avant le 11 Septembre, le participant sera remboursé de son inscription.

Dans le cas contraire ou en cas d'absence, le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement.

### **Equipements :**

**Chaque équipe devra être munie d'un appareil photo ou téléphone portable de bonne qualité permettant de vérifier et valider chaque cliché.**

La compétition se déroulera exclusivement au lancer.

Les concurrents peuvent avoir plusieurs cannes avec eux pendant l'épreuve mais durant l'action de pêche, seule une canne devra être utilisée.

Afin de respecter vos prises, l'utilisation de l'épuisette est fortement conseillée. Le fish-grip est quand à lui interdit.

Seuls les leurres artificiels sont autorisés.

L'utilisation d'attractants est autorisée pour imprégner les leurres.

La pêche en marchant dans l'eau est interdite.

### **Les prises :**

Seules les espèces rentrant dans le tableau ci-dessous seront comptabilisées. Afin de ne pas brider les pêcheurs, aucun quota ni maille ne sera appliqué

**Brochet, Sandre, Black-Bass, Perche et Chevesne**



## Les Parcours :

La pêche de reconnaissance du parcours sera autorisée jusqu'à 18h le Dimanche 11 Septembre. Le parcours sur la Seugne fera environ 10km, annexes comprises. L'étang d'Heurtebise fait quand à lui 2 hectares.





